



# UNSA Territoriaux CUS

Immeuble de la Bourse - 1, Place de Lattre de Tassigny - 67076 STRASBOURG Cedex

Poste 39707 ou 38307 - Tél. : 03 88 60 97 07 - Port. : 06 32 10 95 72

E-mail UNSA CUS : [unsa.syndicat@strasbourg.eu](mailto:unsa.syndicat@strasbourg.eu)

Site UNSA CUS : <http://unsacus.e-monsite.com/> Site UNSA UD 67 : <http://unsaterritoriaux67.e-monsite.com/>

## INFOS DERNIÈRES

N° 675 - 26 novembre 2014

### Cellule de reclassement interne

Par message du **23 novembre 2014**, l'**UNSA** a demandé à M. Alain FONTANEL, Vice-Président chargé du personnel, la **mise en place** d'une **cellule de reclassement interne**, suite aux **réorganisations** en cours ou prévues ces prochaines années.

Des dizaines d'agents de la CUS vont être touchés par la suppression de leur poste.

Ce sera le cas, à partir du **1er mai 2015**, des **17 agents d'entretien** affectés dans les **12 écoles** où le **nettoyage** sera **externalisé**.

Pour l'**UNSA**, la cellule de reclassement aura pour mission de veiller à ce que les postes qui seront proposés aux agents concernés, au sein de la Direction, mais également d'autres services, répondent à **leurs attentes**, en terme de **rémunération (NBI)**, de **déplacements**, de **conditions de travail**, etc....

Des changements de filière pourront être envisagés, à la demande des agents.

La cellule de reclassement pourra proposer aux agents des bilans de compétence, des actions de formation, des stages dans des services, etc....

Dans le cadre de cette cellule de reclassement, nous demandons également que les agents qui le souhaitent puissent être accompagnés par un **représentant syndical** de leur choix lors des **entretiens individualisés**.

Un tel dispositif avait déjà été mis en place dans des circonstances similaires : externalisation de la patinoire ou suppression du fleurissement des tombes.

Même si la situation n'est pas exactement la même, l'**UNSA** souhaite que ce dispositif soit également mis en œuvre au bénéfice des **agents de la piscine de Hautepierre**, qui sera fermée dans une dizaine de mois, pour rénovation.



### Votes par correspondance

Un peu moins de **800 collègues** votent **par correspondance** aux élections professionnelles du **4 décembre 2014**.

#### Quelques observations :

- Pour que vos votes soient valables, **respectez** les **consignes de vote** contenues dans le courrier du **21 novembre 2014**;
- Pensez à mettre vos coordonnées - nom et prénom - sur les deux enveloppes marquées CAP et CT, et à apposer votre signature.

En cas de difficulté, n'hésitez pas à nous contacter rapidement.

### Votes à l'urne

Veillez à vous rendre au **lieu de vote** qui est indiqué sur le courrier que vous avez reçu. Après avoir voté, prenez 5 minutes pour boire un café au local syndical (*Immeuble de la Bourse - 1er étage*).

### Postes d'agent de restauration à la DEE

Lors de la séance du **21 novembre 2014**, la **Commission permanente** du Conseil de CUS a **approuvé la création de 7 postes d'agent de restauration à 17h30** au sein de la Direction de l'**Enfance et de l'Education** (voir **INFOS DERNIERES n° 669 du 31 octobre 2014**).